



INSCRIPTIONS PAR EQUIPE AU CROSS CORPORATIF 53

Les coureurs inscrits doivent, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)

CREATION D'UNE NOUVELLE EQUIPE (ne concerne pas les équipes existantes en 2017/2018)

Pour inscrire des coureurs dans une équipe, l'équipe doit être créée. Demander la création par mail à crosscorpo53@gmail.com en indiquant : nom de l'équipe – nom du responsable, adresse, tél portable, mail. Suite à la validation le responsable reçoit un mail lui indiquant les identifiants pour se connecter à son compte.

RENOUVELLEMENT ANNUEL DE L'EQUIPE (concerne les équipes présentes en 2017/2018 et les nouvelles quand la création est faite)

Quand le responsable a reçu ses identifiants, se connecter à son compte d'équipe :

<http://www.sportinnovation.fr/inscription/equipe.php?evt=1213>

Cette année c'est l'association cross corpo 53 qui attribuera les Numéros de dossards.

La liste des inscrits de l'année précédente est présente

Ce que vous avez à faire

- Vérifier les informations relatives à l'équipe
- Vérifier et modifier éventuellement les informations du coureur qui se réinscrit – *attention aux adresses pour recevoir le Courrier de la Mayenne*
- Créer un nouveau coureur
- Supprimer un coureur
- Dans la fiche de chaque coureur inscrit mettre l'état à « Inscription validée » et « enregistrer » quand vous avez tous les renseignements et le certificat médical.
- Ensuite procéder à « demande validation ». Vous ne pourrez plus modifier (en cas de besoin écrire à l'association)

Un tutoriel vous explique le mode d'emploi si vous avez besoin :

<https://photos.app.goo.gl/bcnN2bMmn6cTi5aB8>

Date limite d'inscription: le 11 novembre

Le responsable d'équipe récupérera les dossards le dimanche matin des cross suivants, de préférence avant le cross court.